TRAIT D'UNION

#13
Octobre 2015
la-wantzenau.fr

Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



EDITO

Patrick DEPYL,
Maire de
La Wantzenau

Chères Wantzenauviennes et chers Wantzenauviens,

Vous êtes nombreux à avoir pris connaissance du montant de vos impôts locaux. Vous avez certainement constaté des augmentations. Sachez que votre commune a respecté son engagement de ne pas augmenter les taux. Alors pourquoi ? Il faut entrer dans le détail pour s'apercevoir que le Conseil Régional, le Conseil Départemental et l'Eurométropole n'ont pas hésité ou n'ont pas pu faire autrement que d'augmenter les leurs.
Alors que l'Etat diminue de façon brutale sa dotation aux collectivités, ces dernières doivent se retourner vers les contribuables pour continuer à exister.

Autre paradoxe, les communes, les intercommunalités, les départements et les régions ont l'interdiction de voter des budgets en déséquilibre, ce que fait l'Etat chaque année sans sourciller.
Les habitants deviennent donc la variable d'ajustement des finances locales. Cela ne pourra pas durer très longtemps...

Pour la part des impôts qui rentrent dans les caisses de la commune, pas de hausse des taux et donc pas de recettes supplémentaires. Je ne peux qu'inciter les autres collectivités à faire de même en réduisant leur train de vie. Donc, pour notre part, nous allons devoir faire preuve de sobriété mais aussi d'intelligence pour moderniser nos installations scolaires et sportives qui en ont bien besoin. Nous tiendrons nos engagements.

J'aurai le plaisir de vous présenter nos premières conclusions financières lors d'un **rendez-vous citoyen, au Fil d'Eau, le 6 novembre prochain à 19h.**

La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

SOMMAIRE

p.2 | RENDEZ-VOUS CITOYENS
p.3 | JOURNÉE CITOYENNE
PONT DU MÜHLGIESSEN
p.4 | LOGEMENTS AIDÉS DANS NOTRE VILLAGE
p.5 | LA BIBLIOTHÈQUE
L'HARMONIE MUNICIPALE
p.6 | QU'ONT VÉCU NOS SCOUTS ?
LE BONHEUR EST SUR LE GREEN
p.7 | LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LES)
p.8 | EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

Novembre

- 1/11 | EXPOSITION EXOTIQUES *Du 01/10 au 21/11 - Bibliothèque*
- 4/11 | HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS *A 10h et 16h - Bibliothèque*
- 6/11 | RENDEZ-VOUS CITOYENS *A 19h - Le Fil d'Eau*
- 8/11 | COURSES DE LA WANTZENAU - 10 KM *Espace J-C Klein*
- 11/11 | DÉPÔT DE GERBE *A 11h - Monument aux Morts*
- 13/11 | FÊTE DES LANTERNES *A 16h30 - Parvis de la Mairie*
- 15/11 | CONCERT DE BIENFAISANCE DE L'HARMONIE - *16h30 Eglise St-Wendelin*
- 25/11 | CONSEIL MUNICIPAL *A 20h - Salle du Conseil*
- 25/11 | PROJECTION-DÉBAT « JUNGLE D'EAU DOUCE » - *A 20h - Le Fil d'Eau*
- 28/11 | FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS *A 12h - Le Fil d'Eau*

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF :
Patrick Depyl, Maire
COORDINATION DES TEXTES, CRÉATION MAQUETTE ET MISE EN PAGE :
Elsa Christmann-Halon
CRÉDITS PHOTOS :
Services de la Mairie
COUVERTURE :
Conférence-Spectacle « A quoi tu joues ? », services de la Maire
IMPRESSION :
Imprimerie Parmentier - La Wantzenau
DÉPÔT LÉGAL :
Octobre 2015
MAIRIE : *11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU*
Tél. *03.88.59.22.59* • Fax. *03.88.59.22.50*
Courriel : *info@la-wantzenau.fr*
Site Internet : *www.la-wantzenau.fr*
Site Internet du Canal Local : *www.wantztv.fr*

RENDEZ-VOUS CITOYEN

La Municipalité vous invite au rendez-citoyen pour vous présenter la mise en route et le financement des grands projets, le 6 novembre à 19h au Fil d'Eau.



Nous vous convions à ce rendez-vous citoyen pour marquer le lancement des grands projets de cette mandature.

Après avoir réalisé un Plan Directeur d'Aménagement (PDA), après avoir affiné les approches budgétaires, il est temps d'évoquer les futures réalisations de notre commune. Pour chacun des projets, du plus important au plus petit, nous procéderons à une large consultation, au premier chef des riverains, mais aussi, plus généralement des habitants qui le désirent. Il ne s'agit pas de revenir sur les décisions d'implantation, mais de co-construire ensemble les projets en suivant leur évolution, étape après étape.

C'est un exercice exigeant qui peut devenir chronophage, mais c'est avant tout l'écoute et le respect des opinions des habitants, même s'il est parfois impossible de contenter tout le monde.

Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

LA JOURNÉE CITOYENNE, UN MOMENT UTILE À TOUS

Le 3 octobre dernier s'est tenue la première journée citoyenne à La Wantzenau. Une centaine de personnes s'est donnée rendez-vous, pour débarrasser notre cadre de vie de 2.5 tonnes de déchets en tous genres !

Suivant l'exemple de nos anciens qui, pour rendre l'ordinaire moins difficile, n'hésitaient pas à s'entraider, nous avons souhaité faire renaître cette solidarité au service de la communauté toute entière.

C'est tout en ramassant des déchets de tous horizons, allant de la bouteille plastique aux pièces automobiles, que les groupes de participants ont pu découvrir des endroits qui leur étaient encore inconnus.

La fin de cette matinée s'est achevée autour d'un repas chaud et dans une ambiance très conviviale.

A la fin du déjeuner, les participants ont été récompensés de leurs efforts ! La Ferme CLAUSS, a soutenu cette initiative citoyenne en offrant à chacun un potiron issu de sa production.

Les conclusions de cette journée sont des plus positives ! Après 15 ans de sensibilisation, de mise en place d'infrastructures de tri et de travail sur les habitudes de vie, les dépôts sauvages diminuent. Cependant, certains endroits restent marqués par les incivilités.

A toutes les personnes qui se sont investies et ont collaboré à la réussite de cette journée citoyenne, un grand MERCI et sans aucun doute, à l'année prochaine !

Denis CLAUSS, Benjamin VIX et Clément VIX, Adjoint au Maire et Conseillers Municipaux



Distribution de gilets jaunes, sacs poubelle et gants avant le départ



Ramassage des déchets dans la forêt de La Wantzenau

NOUVEL OUVRAGE D'ART SUR LE RUISSEAU DU MÜHLGIESSEN

Des travaux de réalisation d'un nouvel ouvrage d'art sur le Mühlgiessen ont démarré fin septembre dans le secteur du Hohwoert.

Pourquoi un tel chantier alors qu'un pont en grès existe déjà depuis le XIX^{ème} siècle ? Un contrôle, réalisé en 2013, par les services de l'Eurométropole, a montré divers dysfonctionnements structurels sur cet ouvrage ancien qui n'est de surcroît, pas propriété de la commune.
Ainsi, une limitation des tonnages autorisés pour le passage du pont actuel a été instaurée. Dès lors, comment rejoindre en toute sécurité l'île du Hohwoert ?

Techniquement et financièrement, la construction d'un nouvel ouvrage d'art s'est rapidement révélée être plus intéressante, en comparaison des 250 000 € annoncés pour la réfection partielle de l'existant.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau d'étude Hydratec, spécialisé dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Quant à la mise en œuvre, l'entreprise GTM-Hallé s'est démarquée avec un coût de réalisation de près de 186 000 € HT.

D'une portée de 20 mètres, le futur pont est composé de 4 poutres en béton armé précontraintes de 15 tonnes chacune. Ces dernières s'appuient sur deux culées, de part et d'autre du Mühlgiessen, fondées respectivement sur 6 pieux. Reposant sur les poutres, le tablier du pont en béton armé a été ferraillé et coulé sur place puis recouvert d'une couche d'enrobés et d'une étanchéité. Des garde-corps viennent compléter l'ensemble. La piste d'accès sera, quant à, elle élargie pour permettre la giration des engins et connectée à l'actuelle piste des Forts.

Le pont devrait entrer en circulation à partir de la fin novembre 2015.

Olivia RIEDINGER et Cyril REB

LOGEMENTS AIDÉS DANS NOTRE VILLAGE : COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE?

C'est un sujet complexe qui mérite que l'on si attarde à travers ces quelques lignes. Il faut partir d'un constat et examiner le champ des possibles.



Logements aidés, rue des Héros Février 2014



Juillet 2014



Septembre 2014



Avril 2015



M. Depyl et M. Hoerlé, Président de OPUS67, lors de l'inauguration des logements aidés rue des Héros (09/15)

Nous sommes plus que déficitaires, nous sommes carencés

Avec moins de 2% de logements aidés, nous ne respectons pas la Loi ALUR qui prévoit 25 % de logements aidés pour une commune de notre taille. Les deux conséquences à cet état de fait sont automatiques :

- nous devons payer, sur la période 2015 - 2016 - 2017, une amende de 130 000€ par an.
- seconde conséquence, nous perdons le droit de préemption au profit de l'Etat. Pour faire simple, il est impossible pour un habitant de La Wantzenau de vendre un terrain ou une habitation sur une parcelle de plus de 7 ares sans que le Préfet soit averti et sans qu'il ait la faculté de demander à un bailleur de construire du logement aidé. Sont exemptés les biens transmis à des ayant-droits.

Comment en sommes-nous arrivés là?

Nous sommes quatre communes dans l'Eurométropole à être dans cette situation. C'est la conséquence de décisions prises par les mandatures précédentes de ne pas construire pour certaines communes, mais aussi par le manque de foncier disponible pour d'autres communes. Nous sommes clairement dans le premier cas de figure.

Quelle est notre marge de manoeuvre?

Elle est étroite et requiert toute notre attention. A chaque vente de bien concerné, la commune se porte acquéreur pour rester maître de son urbanisme. Nous savons que nous devons rattraper une partie de ce retard, mais pas n'importe comment. Nous souhaitons continuer à choisir les programmes, c'est-à-dire le nombre de logements aidés par opération et les bailleurs avec lesquels nous souhaitons travailler. Nous devons éviter de devenir une commune "récalcitrante" qui refuserait de construire et qui se mettrait délibérément hors-la-loi. Notre souhait c'est de ne pas voir l'amende augmenter et si possible l'atténuer dans les prochaines années

Nos pistes de travail

Avec les dents creuses répertoriées dans le Plan Directeur d'Aménagement, avec les projets du Trissematt et du Schwemmloch, nous avons le foncier disponible pour construire des logements qui font cruellement défaut aux jeunes de notre commune, aux personnes victimes d'un accident de la vie, qui disposent de ressources moindres. Cela peut arriver à chacun d'entre nous. A nous de travailler avec des aménageurs qui vont comprendre qu'il est impossible de construire à La Wantzenau, commune de la seconde couronne, comme à Bischheim, ou à la Robertsau.

Nos contraintes, notre quadrature du cercle

En dehors de celles bien connues désormais du PPRI, c'est à dire des risques d'inondations, les contraintes sont de tendre vers le nombre de logements aidés fixé par l'Etat, sans trop augmenter notre population. La dite population qui décroît ces dernières années, signe d'une attractivité moindre, d'un dynamisme en berne et d'un vieillissement moyen de la population.

Notre méthode

Un dialogue constant avec les parties prenantes, Etat, services et élus de l'Eurometropole, mais également avec les riverains des differents projets.

Notre souhait, notre ambition

Il nous semble que seule une mutualisation des logements aidés au niveau de l'Eurométropole pourra résoudre la situation des communes carencées. Bien entendu, nous devons nous engager vers davantage de mixité urbaine, mais c'est, il me semble, à l'intercommunalité de répartir les efforts et de ne pas laisser une de ses communes dans une situation délicate. L'intercommunalité, c'est un peu comme dans un mariage, c'est pour le meilleur, mais aussi pour une grande solidarité quand c'est nécessaire. C'est le combat que je mène auprès de mes collègues des autres communes.

Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

LA BIBLIOTHÈQUE – TROISIÈME SAISON CULTURELLE : C'EST PARTI !

La bibliothèque est aujourd'hui bien ancrée dans le paysage culturel du village. Avec une action culturelle pour tous les publics tout au long de l'année, celle-ci est à la fois témoin et garante de la vitalité de la structure.



Armelle et Laurence, bénévoles, animent et content des histoires aux enfants

2015/2016, troisième saison culturelle de la bibliothèque, constitue à nouveau un riche ensemble de programmations diverses et pédagogiques. Ainsi, deux principales expositions y sont présentées, Exotiques (éditions 2024) et Au fil des saisons (Centre de l'illustration de la Médiathèque Malraux). Différentes actions sont menées tout au long de l'année : participation au Festival Vos Oreilles Ont La Parole en octobre et au Mois du Film Documentaire en novembre, avec la venue cette année de Serge Dumont pour la projection de son film sur la vie dans les gravières alsaciennes, « Jungle d'eau douce ».

Les temps forts pour le jeune public constituent un socle important pour la bibliothèque. Les bénévoles proposent tous les mois aux enfants un moment de contes animé et original. Ponctuellement, vous pouvez aussi y rencontrer des auteurs, illustrateurs et musiciens, amateurs et professionnels, qui proposent des moments conviviaux bien souvent autour de l'imaginaire. Bricolages et créations viennent également rythmer la saison culturelle.

Poursuivant notre collaboration avec l'école Ill et Ried et parallèlement à notre programmation, nous accueillons tous les quinze jours neuf classes de primaire. Alors que les CP-CE1 profitent d'un moment de conte, les plus grands initient des travaux autour des expositions présentées.

Enfin, pour le troisième semestre consécutif, il est proposé aux adultes débutants des ateliers multimédia permettant d'apprendre à se servir d'un ordinateur, d'une boîte mail ou encore de l'un ou l'autre logiciel de bureautique.



Le mardi, c'est atelier multimédia !



Exposition Exotiques, jusqu'au 21/11/2015

La bibliothèque est un lieu de vie intergénérationnel. Que vous soyez adhérent ou non, nous vous accueillons et vous souhaitons d'agréables instants dans nos murs !

Muriel BERNHARDT

▶**Bibliothèque Municipale**
15, rue des Héros
67610 La Wantzenau
☎ 03.88.96.66.59
🖱 www.bibliotheque-la-wantzenau.fr
✉ bibliotheque@la-wantzenau.fr

Lundi : 18h30 – 20h30
Mercredi : 9h30 – 12h et 15h – 17h
Jeudi : 15h30 – 17h30
Vendredi : 15h30 – 17h30
Samedi : 14h30 – 16h30

ZOOM SUR L'HARMONIE MUNICIPALE

L'Harmonie Municipale a fait sa rentrée en septembre avec une grande nouveauté cette année : les 25 musiciens, sous la direction de Philippe Hechler, ont proposé une répétition ouverte au public le 25 septembre. Un moment convivial pour faire découvrir leur répertoire, permettre d'apprécier leur travail d'ensemble et encourager ceux qui le souhaiteraient à rejoindre leurs rangs.

Les musiciens et leur directeur musical organisent un grand concert de bienfaisance, le dimanche 15 novembre à 16h30 à l'église de La Wantzenau. Un programme musical varié, allant du morceau classique d'Haendel au plus moderne de Mickael Jackson, en passant par le negro spiritual, vous y attendra. Les élèves et choristes de l'Ecole municipale de Musique, sous la direction de Nathalie Faillet, rejoindront les musiciens pour interpréter deux chansons. La chorale des jeunes, sous la direction de Marianne Boudaud, participera également à ce concert.

L'intégralité du plateau sera reversée à l'association AFRIKA, en soutien au Père John dans sa mission spiritaine au Kenya.

Muriel BERNHARDT

QU'ONT VÉCU NOS SCOUTS CETTE ANNÉE ?



Course de « caisses à savon », construites avec du matériel de récupération

Les louveteaux-jeannettes ont, entre autres, joué aux jardiniers, aux « happy-culteurs », participé à une journée de rencontre pour le Millénaire de la Cathédrale de Strasbourg…
Ils ont voyagé dans le temps durant leur camp d'été, un rêve réalisé grâce à leurs chefs.

Les scouts et guides ont construit des véhicules « caisses à savon » à partir de matériel de récupération. Après plusieurs mois de travail une course effrénée a eu lieu dans la forêt. Un vrai travail d'équipage !
Un pèlerinage le 11 novembre au Dompeter, une contribution pour la collecte de la banque alimentaire… 15 jours de camp d'été en Charente-Maritime dans une ferme.

Les pionniers-caravelles ont décidé d'axer leur CAP de l'année (projet) autour d'une spécialité alsacienne !
Ils ont organisé des ventes à emporter, un extra-job chez des particuliers, un atelier flammekueche lors du Jamboree 2015, « You're Up » à Strasbourg, rassemblement de 15 000 pios !!
Durant leur camp d'été à l'Abbaye d'Aiguebelle (26), ils ont échangé avec les moines lors d'un chantier, d'une célébration et d'un temps de partage.

Alors que tu sois jeune ou jeune adulte, Rejoins-nous toi aussi Vivre tes rêves !

▶ Plus d'informations et de photos sur le site : www.sgdflawantz.weebly.com
✉ lambert.scouts@gmail.com

Myriam et Bruno Lambert,
Responsables de groupe
et Edith Vix, Secrétaire-Trésorière

LE BONHEUR EST SUR LE GREEN…

La commune, partenaire privilégié du Golf de La Wantzenau, a été présente lors de cette année golfique.

A l'occasion de la fête du club, le 27 juin, elle a soutenu l'Association Sportive dans son organisation.

Des habitants de la commune ont pu découvrir le golf en participant, lors de cette journée, à des séances d'initiation.

Le moment fort de la saison au Golf club de La Wantzenau est toujours « La Wantz'Classic ».
Cette année, la compétition a rassemblé durant quatre jours, du 20 au 23 août, plus de 500 personnes.
La première journée s'est clôturée par une belle remise de prix, des bons pour les restaurants de La Wantzenau et une paella royale offerts par la commune.
La présence du Maire fut très appréciée et nous ferons tout afin que ce partenariat perdure, dans l'intérêt de tous.

Dès maintenant nous vous donnons rendez vous l'année prochaine.

A.S. Golf de La Wantzenau



Séances d'initiation au Golf de La Wantzenau

UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ, LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Conformément à ses engagements, la Municipalité poursuit avec constance ses efforts en direction des enfants. Un nouveau service de proximité, le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) s'installe à La Wantzenau.

Il manquait jusqu'à aujourd'hui une structure pour accompagner efficacement cette évolution en complétant l'offre classique de services destinée aux jeunes enfants.
Ainsi, un nouveau service de proximité, le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s ou RAM, vient d'être créé à La Wantzenau pour satisfaire les demandes de ces professionnels investis dans leurs missions. Son objectif est simple : jouer un rôle pivot pour mieux informer les familles et les professionnels.

Les jeunes parents et les assistantes maternelles en rêvaient : c'est fait. Le RAM va en effet ouvrir ses portes avec pour ambition d'aider parents et professionnels de la petite enfance. Il permettra aux assistantes maternelles de se réunir en un lieu d'échange et de parole, qui leur permettra de se professionnaliser et d'exprimer leurs difficultés. Grâce à une documentation détaillée, elles pourront notamment trouver des informations sur leur statut et sur des formations.

Chers parents, Le RAM vous permettra de bénéficier d'une écoute et d'un accueil dont vous avez tant besoin dans vos démarches. Le RAM a été pensé pour vous soutenir dans vos fonctions parentales. Il sera pour vous un lieu d'informations où vous aurez la possibilité de vous renseigner sur les modes de garde que propose la collectivité. Il pourra également faire office de lieu de médiation en cas de difficultés entre parents et assistants maternels agréés.

C'est un service libre et gratuit qui vise plus spécifiquement la prise en charge des enfants âgés de 0 à 6 ans non accueillis en structures collectives. Cet espace d'animation permet des temps d'activités organisés avec l'appui de professionnels de la petite enfance.

Il peut aussi être un lieu de conseils et de soutien, ouvert à toute personne intervenant auprès de jeunes enfants.
La commune, en partenariat avec la CAF, investissent pour vous proposer un espace aménagé dans le respect des normes petite enfance, soigné et équipé de mobiliers adaptés et lumineux.

Myriam Martz, éducatrice de jeunes enfants confirmée, est la nouvelle responsable du RAM. Elle animera des ateliers gratuits pour éveiller et accueillir vos enfants ou petits-enfants, en votre présence, selon un programme d'activités en cours de définition, accessibles sur inscription.
Elle organisera d'autres moments conviviaux ouverts plus largement, tels que des conférences, des débats liés à l'éducation, à la santé et au bien-être de l'enfant.

Nous devons relever plusieurs défis en matière d'accueil de la petite enfance : répondre aux besoins des parents, imaginer des structures adaptées et multiformes pour coller au mieux au contexte professionnel mouvant de notre société… Être à l'écoute des enfants bien sûr, mais à celle, aussi, des parents, souvent démunis lorsqu'il s'agit de trouver la solution qui répondra précisément à leur situation, telle est notre priorité !

Le RAM : c'est où et quand ?

C'est à l'Espace Jean-Claude Klein, rue des Vergers dans les locaux associatifs (en particulier, l'ancien Espace Jeunes), les lundis, mercredis et vendredis, selon des horaires à préciser. D'autres jours pourraient être retenus pour des temps spécifiques.

Myriam Stenger
Adjointe au Maire en charge du service aux familles, de la citoyenneté et des affaires culturelles

Contact :
Mme Myriam Martz, Responsable RAM
☏ 03 88 64 33 30
✉ myriam.martz@la-wantzenau.fr

Vendredi 20 novembre 2015 au RAM:
Après-midi portes ouvertes à partir de 14h30 et inauguration du RAM à 17h30
Espace Jean-Claude Klein, rue des Vergers dans les locaux associatifs

EN BREF

▶La navette

Tous les mardis, la navette vous cherche à domicile entre 8h30 et 9h15 et vous ramène chez vous entre 9h30 et 10h30 !
Navette réservée aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité.
Cette navette n'est pas équipée pour les fauteuils roulants.
Avec le soutien du Conseil des Aînés.
Inscription au 03 88 59 22 59 ou à l'accueil de la Mairie, avant chaque lundi à midi.

▶Banque Alimentaire

Appel à bénévoles pour la collecte de la Banque Alimentaire le vendredi 27 et samedi 28 novembre au Carrefour Contact. Inscription au 03 88 59 22 59 ou à l'accueil de la Mairie.

▶Partenariat Ages/Commune

La Commune de La Wantzenau renouvelle la confiance qu'elle a accordée à l'Ages (Association de Gestion des Equipements Sociaux).
Forte de son expertise et de son expérience confirmées, l'Ages se voit à nouveau confier la gestion des établissements communaux destinés à la petite enfance et à l'enfance, accueillant actuellement plus de 260 enfants âgés de 10 semaines à 12 ans.
A l'issue de deux longues procédures de Délégation de Service Public, aux forts enjeux, le partenariat est reconduit pour une période de cinq ans.

▶Questionnaire politique jeunesse

La Commune de La Wantzenau a décidé de revoir sa politique jeunesse et d'interroger les familles et les jeunes, âgés de 10 à 15 ans, pour tenir compte de leurs besoins, envies et attentes. Des questionnaires seront diffusés par différents biais : courriers et mise en ligne sur le site Internet et la page Facebook de la commune. Nous vous remercions d'avance pour vos retours.

▶Exercice de déclenchement POI - Lanxess

La Société LANXESS nous informe de la tenue d'un exercice de déclenchement du Plan d'Opération Interne (POI) le mardi 3 novembre.
Cet exercice a pour objectif de vérifier et d'améliorer le dispositif visant à gérer les conséquences d'un incident survenant sur le site LANXESS.
Il n'occasionnera aucune gêne pour les activités habituelles de la commune.

▶Enquête publique

Une enquête publique aura lieu du 26 octobre au 25 novembre 2015, sur le projet de modification n°3 du SCOTERS

EN IMAGES

Les faits marquants en images







Légende :

1. Lecture d'albums de Florian Poirier *(23/09/15)*
2. Barbecue convivial organisé par l'association WWW *(27/09/15)*
3. Match de gala de volley entre TVi Bühl et Precura Antwerpen *(10/10/15)*

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

› Notre Wantzenau

Transparence et Communication

Dans le « Mag' de Strasbourg Métropole », nous étions surpris de découvrir que les bâtiments des écoles seraient destinés à une résidence séniors.

Cette information n'a pas été portée à la connaissance des Conseillers municipaux et des habitants de la commune, la vocation des anciens bâtiments n'étant, d'après le Maire, pas encore arrêtée.

Nous demandons un atelier citoyen pour évaluer les différentes pistes qui permettraient de conserver la dynamique du centre du village.

Nous nous réjouissons d'avoir été entendus par le Maire qui annonce dans le Trait d'Union une prochaine réunion publique sur la présentation des grands chantiers, de leurs impacts sur le village et de leur financement. Nous avions, à maintes reprises, souligné le besoin, voire notre obligation, de concertation des habitants sur le projet des écoles et sur le plan de financement pluriannuel. Ce dernier, établi par un cabinet extérieur mandaté par Le Maire, sera préalablement présenté aux Conseillers municipaux.

Nous restons vigilants et nous nous portons volontaires pour participer aux commissions spéciales nécessaires pour les grands projets : ateliers municipaux, Schwemmloch, circulation etc.

Nos participations actives et assidues à toutes les commissions et tous les conseils municipaux sont la garantie de la défense de vos intérêts.

Michèle KANNENGIESER - Camille MEYER - Pia KIEFFER
Frédéric MAURY - Christine STROH - Roger BODE

› Liste d'Entente Communale

Ces derniers mois, le Maire a engagé la commune dans des projets structurants pour le futur du village :

- le déplacement des écoles et la construction d'un nouveau groupe scolaire,
- les modifications du contenu et des conditions financières du projet du Schwemmloch,
- le déplacement des ateliers municipaux,
- des acquisitions foncières destinées à des projets immobiliers.

Parallèlement, et alors que les dotations aux communes diminuent, aucune vision d'une politique financière de long terme n'a été exposée et débattue, alors que nous le demandons depuis plus d'une année. Le seul point clair aujourd'hui est que les réserves financières auront été dépensées.

Toutes ces décisions vont peser sur la santé des finances communales et vont surtout considérablement et irrémédiablement modifier le visage de notre village.

Or, la vision et la cohérence d'ensemble du projet du Maire pour le village ne sont pas partagées avec les Wantzenauviens. Si quelques jalons de la route que le Maire veut faire emprunter au village sont certes visibles, la destination finale nous demeure à tous inconnue. C'est le visage de La Wantzenau dans 15 ou 20 ans qui se décide incidemment aujourd'hui : évolution de la population, densité urbaine, types d'habitats, circulation, environnement, pérennité des commerces, équipements publics…

Il ne s'agit pas de refuser par principe le changement, mais la moindre des choses est de permettre à chacun d'en mesurer la portée.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL (Art. remis le 11/10/15)